

Séance du 28 avril 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 8 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : SO
Pour : Pas de vote formel

Convocation du : 21 avril 2026
Date d'affichage : 22 avril 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 30/04/2026 et publication du
30/04/2026.

Délibération N° 02-26-04

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,

Mmes CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, maire-adjointes,

Mmes DUMOTIER-WARTEL Caroline, MICHEL-DUBOIS Fabienne,
LEROY WOLOSZ Angélique, conseillères municipales,

Mme MIQUET Marie-Josèphe, MM. COLLÉRIE Jean-Claude, membres.

Absente excusée et non représentée : Mme RIOU Sandrine.Absentes non excusées et non représentées : Mmes FACQ Margaux,
LEBLANC FlorianeSecrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali**OBJET****DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée, que le débat d'Orientation Budgétaire a pour objet de permettre à l'exécutif d'une collectivité territoriale de présenter à son assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations générales du budget ainsi que les engagements pluriannuels envisagés. Il participe également à l'information des habitants sur les affaires de la commune.

Le Débat d'Orientation Budgétaire est un fil directeur, les informations fournies peuvent tout au long de l'année faire l'objet d'ajustements.

La loi NOTre du 07 Août 2015 renforce l'information des assemblées délibérantes, et le D.O.B s'effectue sur la base d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires (R.O.B).



Madame la Présidente revient sur le contexte économique puis présente les orientations budgétaires en fonctionnement ainsi que les principales opérations d'investissement envisagées, qu'il s'agisse du budget principal du C.C.A.S (M57) et du budget annexe du S.S.I.A.D (M22).

Le Conseil d'administration, après avoir ouï l'exposé de sa Présidente,

PREND ACTE

Qu'il a été procédé par ce dernier et en application de la réglementation en vigueur, à la présentation du document relatif au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026, ci-annexé.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,




Magali CIESIELSKI

La Présidente,




Nadège BOURGHELLE-KOS.

